

Comédie-Française : La direction ne veut pas d'un syndicat SUD

Le 11 juillet 2007 le syndicat SUD Culture Solidaires a désigné son délégué syndical au sein de l'EPIC Comédie-Française en la personne de M. David Gaudineau.

Le 1er août 2007 la Comédie-Française, par la voix de son avocat, conteste cette désignation auprès du tribunal d'instance du 1er arrondissement.

Depuis l'apparition des syndicats SUD et de Solidaires dans le monde du travail en France, de nombreux employeurs et confédérations syndicales ont contesté la désignation de délégués syndicaux et la représentativité de sections se rattachant à notre mouvement syndical.

En terme de représentativité, SUD Culture Solidaires est désormais la troisième organisation syndicale au Ministère de la Culture et continue à progresser.

L'épreuve du temps démontre donc que notre mouvement syndical s'impose peu à peu partout, soit en gagnant ses procédures, soit en étant reconnu par les personnels qui seuls ont la légitimité réelle pour décider qui est représentatif.

SUD Culture Solidaires, syndicat national membre de l'Union syndicale Solidaires, vise à regrouper et à structurer les salariés qui dépendent d'une manière ou d'une autre des secteurs de la Culture, de l'audiovisuel et de la communication, des arts, du spectacle vivant, de l'éducation populaire, de l'animation socioculturelle, et ce quels que soient leur statut : fonctions publiques, établissements, associations, entreprises privées...

Nous entendons intervenir à la Comédie-Française pour mettre

fin aux inégalités salariales et conventionnelles qui persistent, notamment au service accueil, où la mise en place en 1993 d'un protocole d'accord a institué de fait une discrimination salariale. La transformation de l'indemnité à la place occupée en indemnité différentielle pour les ex-ouvriers(euses) devenus hôtes et hôtesse de salle en 1993, et sa suppression, pour les hôtes et hôtesse de salle engagés après 1993, à poste rigoureusement identique.

Une indemnité différentielle incluse dans le salaire garanti, dont la convention collective en vigueur prévoit « l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ».

Notre syndicat entend agir pour mettre un terme à ces inégalités salariales.

Nous lutterons également et volontairement contre la tendance à la précarisation de certaines fonctions exercées au sein de l'entreprise Comédie-Française.

Nous combattons la casse des services publics et de la culture, telle qu'elle est programmée dans les dernières directives du Premier Ministre visant à réviser les « politiques publiques des administrations » qui s'appliqueront aux EPICS et donc à la Comédie-Française en particulier.

SUD Culture Solidaires membre de l'Union syndicale Solidaires vous appelle à rejoindre notre section syndicale Comédie-Française pour la défense des intérêts et des droits des salariés, de la liberté syndicale.

Pour tout contact et informations complémentaires :

sud@culture.fr

davidgaudineau@hotmail.fr

Paris, le 18 septembre 2007.